

LA CR IX

SPECIAL ASSISE 2011

SPECIAL SAINT-GILLES

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

octobre 2011 - hors série

Raymond de Saint-Gilles

À la fin du mois d'octobre, le Pape se rendra à Assise pour une réunion interreligieuse dans le but de prier pour la paix. Il paraît utile de donner des arguments aux catholiques afin qu'ils se rendent compte quel danger contre la foi représente ce genre de réunion. Nous ne prétendons pas juger par avance des faits qui n'ont pas encore été réalisés ou préjuger des intentions de chacun. Mais nous voulons mettre à votre disposition des textes qui mettent en valeur les principes fondamentaux qui nous conduisent à voir dans cet évènement un péril pour les âmes et expliquent le devoir qui incombe à tout pasteur de dénoncer le scandale pour protéger son troupeau. Vous trouverez donc ci-joint le texte du Supérieur du District de France sur cette réunion du 27 octobre et une étude de M. l'abbé de La Rocque exposant les principes de fond qui sont mis en jeu. Cette dernière étude a été publiée dans le bulletin du prieuré de Nantes, "l'Hermine". Je remercie mon confrère pour l'autorisation qu'il m'a accordée de reproduire ces textes afin de les diffuser auprès des fidèles de Toulouse et de Castres. Nous vous invitons à compléter cette lecture par l'encyclique *Mortalium animos* du pape Pie XI.

LE RENOUVELLEMENT DU SCANDALE D'ASSISE _____

Errare humanum est, perseverare diabolicum.

Par M. l'Abbé Régis de Cacqueray

Que va-t-il se passer en ce 27 octobre 2011 ? Une simple rencontre amicale entre gens de bonne foi ? Une discussion à bâtons rompus sur la divinité du Christ et de son Église ? Non, le renouvellement, par le pape régnant, Benoît XVI, du scandale sans précédent commis par son prédécesseur, Jean-Paul II, le 27 octobre 1986.

Qu'arrivera-t-il en ce 27 octobre 2011 ? L'appel à la conversion à la foi catholique ? Les déclarations du pape laissent clairement entendre ce que sera cette journée: la réunion des représentants de toutes les fausses religions, appelés par le pape en personne, à une journée de réflexion où tous sont invités à prier pour la paix.

Certes, à la différence de la première réunion d'Assise, la prière semble devoir rester silencieuse, quoique très présente. Mais quel dieu prieront en silence ces représentants de toutes les fausses religions ? Quel dieu prieront-ils sinon leurs faux dieux, puisque le pape les invite explicitement à vivre plus profondément « leur foi religieuse » ? Vers qui se tourneront alors les musulmans sinon vers le dieu de Mahomet ? À qui s'adresseront les animistes sinon à leurs idoles ? Comment donc peut-on concevoir qu'un pape appelle les représentants des fausses religions, en tant que tels, à participer à une journée de prière personnelle ? Cet acte du souverain pontife constitue par le fait même un effroyable blasphème envers Dieu ainsi qu'une occasion de scandale pour les hommes du monde entier.

Une offense au Dieu trinitaire et incarné

Comment pourrait-on qualifier autrement cette foire des religions qui offense gravement le premier commandement : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne rendras de culte qu'à Lui seul » ?

Comment s'imaginer que Dieu se plaira dans les prières de Juifs fidèles à leurs pères qui ont crucifié Son Fils et nient le Dieu Trine ?

Comment pourrait-il exaucer des prières adressées à Allah dont les disciples, ne cessent de persécuter les chrétiens ?

Comment pourrait-il agréer les suffrages de tous les hérétiques, schismatiques et apostats qui ont renié Son Église, née du côté ouvert de son Fils ?

Comment pourrait-il être honoré du culte offert aux idoles par tous les animistes, panthéistes et autres idolâtres ?

Comment pourrait-il entendre ces prières quand Son Fils nous a clairement indiqué le contraire : « *Nul ne va au Père sans passer par moi* » ?

Que des âmes de bonne foi prient Dieu dans l'hérésie ou l'infidélité est une chose ; Dieu reconnaîtra les siens et les guidera vers la seule véritable Église. Mais qu'on invite ces hommes à prier, en tant que représentants des fausses religions, selon « *leur foi religieuse* », n'est-ce pas le signe manifeste qu'on les invite à prier selon l'esprit et les formules de leur fausse religion ?

Comment alors ne pas y voir l'injure suprême jetée à la face du Dieu trois fois saint ? Comment ne pas être profondément indigné à la vue d'un tel scandale ? Comment se taire sans se montrer complice ?

La paix du Christ dénaturée

Ce péché gravissime offense tout autant la paix de Jésus-Christ. Le pape appelle à prier pour la paix. Mais quelle est cette paix demandée par le pape ? Est-ce la cessation des conflits qui ensanglantent le monde ? Mais croit-on véritablement que la prière aux faux dieux va nous mériter, non le châtiment, mais le bienfait d'une paix toute humaine ? A-t-on oublié le déluge des premiers temps ? A-t-on perdu le souvenir de la destruction de Sodome et de Gomorrhe dont le crime fut moins grave que celui des âmes incrédules ? A-t-on effacé de l'Évangile et de l'Histoire la destruction sanglante de Jérusalem, prix des péchés de Son peuple ?

Au reste, à quoi nous servirait d'acheter une paix temporelle si l'on vient à perdre notre âme ? « *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et qui après cela ne peuvent rien faire de plus (...) craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne.* » Par ailleurs, comment ne pas voir dans cette prière pour la paix, un détournement sans doute inconscient mais perfide et à des fins œcuméniques, de l'aspiration légitime de tout homme à la paix civile ? Non, la paix apportée par le Christ ne saurait être cette paix du monde, cette paix maçonnique scellée par la liberté de conscience.

Car en réalité, la paix appelée de tous ses vœux par le pontife actuel, n'est pas la seule paix temporelle, c'est surtout la liberté religieuse, la liberté de conscience, condamnée tant de fois par les papes. Voici l'intention de prière donnée par le pape, voici la paix demandée par le pape : la paix temporelle obtenue par la liberté de conscience.

Est-ce là la paix de Jésus-Christ ? De celui qui est mort sur une Croix pour affirmer sa divinité ? La paix du Christ est tout autre, aussi éloignée de cette paix maçonnique que la charité l'est de la fraternité. La paix du Christ, c'est la paix avec Dieu, fruit du rachat des âmes par le Sang de Son Fils et de l'abandon du péché par les hommes. Quant à la paix civile communiquée par le Christ, elle n'est autre que le fruit d'une civilisation chrétienne, toute pétrie de la foi et de la charité catholiques.

Une odieuse humiliation de l'Église

Mais si le Dieu trinitaire et l'humanité du Christ sont gravement offensés par cette invitation au péché, l'Épouse immaculée du Christ, son unique Église catholique, est humiliée publiquement. Bafoué l'enseignement des Apôtres, des papes, des Pères de l'Église, des saints, des martyrs, des princes et des héros catholiques. Bafoué l'enseignement du psalmiste selon lequel « *tous les dieux des nations sont des démons* » ; bafoué l'ordre formel de saint Jean de ne pas saluer les hérétiques, bafoué l'enseignement d'un Grégoire XVI ou d'un Pie IX pour lesquels la liberté de conscience est un « délire », bafouée la défense formelle des papes Léon XIII et Pie XI d'organiser ou de participer à des congrès interreligieux ; bafoué le martyr d'un Polyeucte refusant de sacrifier aux idoles, bafoué l'exemple d'un saint François de Sales écrivant ses *Controverses* afin de convertir l'hérétique protestant, bafoués ces milliers de missionnaires ayant tout abandonné pour sauver l'âme des infidèles, bafouée la geste héroïque d'un Charles Martel arrêtant l'Islam à Poitiers, d'un Godefroy de Bouillon forçant l'entrée de Jérusalem par sa lance et son épée, bafoué l'honneur d'un saint Louis punissant le blasphème.

Comment le catholique pétri de l'esprit d'Assise pourrait-il souscrire encore au dogme « *Hors de l'Église, point de salut* » ? Comment verrait-il dans l'Église catholique, la seule et unique arche de salut ? Qui plus

est, ce scandale vient de la plus haute autorité sacrée qui soit sur terre, du vicaire de Jésus-Christ lui-même, comme si la gravité d'une telle réunion ne suffisait pas. N'est-ce pas faire du pape président cette réunion, non le chef de l'Église catholique, mais le chef d'une « Église » de l'O.N.U., le *primus inter pares* d'une religion de toutes les religions, essentiellement identique au culte maçonnique du Grand Architecte de l'Univers ? N'est-ce pas là une perversion satanique de la mission de Pierre ? Alors que le Christ a solennellement ordonné à Pierre de « *confirmer ses frères dans la foi* » et de paître Ses brebis, le successeur de Pierre va de fait confirmer ses frères dans l'indifférentisme et le relativisme.

Un immense scandale

Car au-delà d'un terrible blasphème, cette décision personnelle du pape va engendrer un immense scandale dans l'âme des catholiques et des non-catholiques. Devant l'image d'un pape réunissant les représentants de toutes les fausses religions, la réaction de la majorité des hommes sera de relativiser un peu plus la vérité et la religion. Quel homme, peu au fait de la doctrine catholique, ne sera-t-il pas tenté de se rassurer sur le sort des non-catholiques lorsqu'il verra le pape inviter ces derniers à prier pour la liberté de conscience ? Quel non-chrétien verra dans la religion catholique la seule vraie religion à l'exception de toute autre, quand il saura que le chef de l'Église catholique réunit un panthéon des religions ? Comment interprétera-t-il l'exhortation du pape à ne pas céder au relativisme, sinon en pensant qu'il s'agit non pas d'être dans le vrai, mais d'être sincère ?

Comment, au contraire, n'interpréterait-il pas dans un sens relativiste cette invitation explicite du Saint-Père à pratiquer du mieux possible sa religion : « *... je me rendrai au mois d'octobre prochain comme pèlerin dans la ville de saint François, en invitant à s'unir à ce chemin nos frères chrétiens des diverses confessions, les autorités des traditions religieuses du monde, et de manière idéale, tous les hommes de bonne volonté, dans le but (...) de renouveler solennellement l'engagement des croyants de chaque religion à vivre leur foi religieuse comme service pour la cause de la paix.* » ? En 1986, un journaliste publiait cette conclusion significative : « *Le pape invente et préside l'O.N.U. des religions : ceux qui croient en l'Éternel, ceux qui croient en mille dieux, ceux qui ne croient en aucun dieu précis. Vision stupéfiante ! Jean-Paul II admet spectaculairement la relativité de la foi chrétienne qui n'est plus que l'une entre les autres.* » Comment imaginer que ce jugement ne soit pas partagé par de nombreux hommes au soir du 27 octobre 2011 ?

C'est pourquoi il nous paraît singulièrement étrange de vouloir excuser le pape d'un tel péché au motif qu'Assise 2011 serait différent d'Assise 1986. Tout concourt au contraire à nous convaincre d'une étonnante continuité entre la réunion d'Assise de 1986 et celle de 2011 :

La nature de la réunion : une invitation aux représentants des fausses religions à se réunir ensemble pour réfléchir et prier pour la paix.

Le motif : la paix civile promue par l'O.N.U. En 1986, Jean-Paul II avait invité toutes les religions « *en cette année 1986 choisie par l'O.N.U. comme année de la paix, pour promouvoir une réunion spéciale de prière pour la paix en la cité d'Assise.* » Lors de son message pour la paix en date du 1^{er} janvier 2011, jour de l'annonce de la réunion d'Assise le 27 octobre 2011, Benoît XVI signait ces lignes révélatrices : « *Sans cette expérience originelle [des grandes religions], orienter les sociétés vers des principes éthiques universels s'avère pénible et il devient difficile de mettre en place des règlements nationaux et internationaux où les droits et les libertés fondamentaux peuvent être pleinement reconnus et mis en œuvre comme se le proposent les objectifs – malheureusement encore négligés ou contredits – de la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948. (...) Tout cela est nécessaire et est cohérent avec le respect de la dignité et de la valeur de la personne humaine, respect garanti par les Peuples de la terre dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies de 1945.* »

Comme l'écrivait Monseigneur Fellay à Jean-Paul II lors du deuxième scandale d'Assise en 1999 : « *les thèmes humanistes, terrestres, naturalistes de ces rencontres font déchoir l'Église de sa mission toute divine, éternelle et surnaturelle, au niveau des idéaux maçonniques d'une paix mondiale en dehors de l'unique Prince de la Paix, Notre Seigneur Jésus-Christ.* »

La date : Benoît XVI prend cette initiative 25 ans jour pour jour après la fête d'Assise : « *En 2011 sera fêté le 25^{ème} anniversaire de la Journée mondiale de prière pour la paix, convoquée en 1986 (...) à Assise (...). Le souvenir de cette expérience est un motif d'espérance en un avenir où tous les croyants se sentent et deviennent effectivement artisans de justice et de paix* » N'est-ce pas là le signe clair d'une évidente continuité ? N'est-ce pas une manière de vouloir faire revivre à nos esprits le souvenir pénible des scandales du Bouddha sur le tabernacle de l'église saint-Pierre ; des poulets sacrifiés aux dieux sur l'autel de Sainte-Claire ; du vicaire du Christ encadré du Dalai-Lama et d'un Patriarche orthodoxe à la botte du KGB ? Faut-il donc célébrer

solennellement l'anniversaire d'un événement si l'on veut s'en démarquer nettement ? Pourquoi proclamer Urbi et Orbi que « *Le souvenir de cette expérience est un motif d'espérance* » ? Seule la trahison des bien-pensants peut permettre de se voiler ainsi la face.

Le rappel de son prédécesseur comme s'il voulait dissiper toute équivoque possible et rappeler à qui veut l'entendre sa fidélité à l'esprit du premier Assise : « ...en cette année 2011, l'on fêtera le 25^e anniversaire de la Journée mondiale de prière pour la paix que le vénérable Jean-Paul II convoqua à Assise en 1986. »

Il n'est pas jusqu'aux *défenseurs du pape* qui utilisent les mêmes arguments pour tenter de justifier l'injustifiable. Jadis on défendait Assise en distinguant subtilement « être ensemble pour prier » et « prier ensemble ». Dira-t-on aujourd'hui qu'il n'y aura pas de prière commune mais une journée commune de prière ? À défaut même de nier la concomitance des prières silencieuses, dirons-nous que chacun prie séparément selon sa religion ? Comme si ces distinctions spécieuses n'étaient pas forgées pour les besoins de la cause. Comme si ces subtilités étaient immédiatement comprises par l'ensemble des hommes qui ne retiendront qu'une chose : un rassemblement des toutes les religions pour prier chacun la divinité, abstraction faite de toute Révélation.

En définitive, et comme la plupart des gestes du pape actuel par rapport à son prédécesseur, le scandale d'Assise 2011 sera substantiellement le même mais moins spectaculaire qu'Assise 1986. Aussi à ceux qui nous accuseraient une nouvelle fois de manquer de charité par ces lignes véhémentes, nous leur rappellerons les paroles du Christ : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces et ton prochain comme toi-même* ». Sera-ce aimer le Christ d'un amour ardent que de ne pas dénoncer le blasphème et de critiquer ceux qui s'en offusquent ?? Sera-ce aimer son prochain que de ne pas l'avertir du grave scandale qui le menace ? Est-ce là l'amour demandé par le Christ ? Non, comme le rappelait saint Pie X en des heures sombres : « *La doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, quelque sincères qu'elles soient, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice où nous voyons plongés nos frères, mais dans le zèle pour leur amélioration intellectuelle et morale non moins que leur bien être matériel. Cette même doctrine nous enseigne aussi que la source de l'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu, père commun et fin commune de toute la famille humaine, et dans l'amour de Jésus-Christ. Non, Vénérables frères, il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne.* »

Alors de quelle Église sommes-nous ?

De l'Église de saint Polycarpe de Smyrne, qui répondit à l'hérétique Marcion lui demandant s'il le reconnaissait : « *Oui, je te reconnais pour le fils aîné du diable* » ?

Sommes-nous de l'Église de saint Martin qui brisait les idoles et les arbres sacrés de nos campagnes ?

Sommes-nous de l'Église de saint Bernard qui prêchait la croisade à nos pères ?

Sommes-nous de l'Église de saint Pie V, qui, ne se contentant pas de prier le rosaire, appela les princes chrétiens à guerroyer vigoureusement contre les mahométans ?

Sommes-nous de cette Église des saints et des martyrs ou de l'Église des Pilate, des Cauchon, des Lamennais, des Teilhard de Chardin toujours prompts à courtiser le monde et à livrer le Christ et ses disciples à ses détracteurs ?

Jugerons-nous Assise avec les yeux de la foi, des papes et des martyrs, ou avec les yeux du mondain, du libéral et du moderniste ?

C'est pourquoi, nous ne pouvons pas nous taire, et, tandis que le pape se prépare à l'un des actes les plus graves de son pontificat, nous clamons vigoureusement et publiquement notre indignation, espérant et suppliant le Ciel que ce malheur si bien préparé ne puisse avoir lieu. Enfin, comment ne pas songer à ces paroles de Mgr Lefebvre rappelées par Mgr Fellay en 1999 dans sa lettre au pape : « *Mgr Lefebvre reconnut dans le funeste événement d'Assise un des "signes des temps" qui permettaient de procéder légitimement à des sacres épiscopaux sans Votre consentement et de Vous écrire que « le temps d'une franche collaboration n'était pas encore venu.* » L'heure est au contraire venue de réparer ce scandale, de faire pénitence en gardant au cœur la ferme espérance que malgré les progrès du Mystère de l'Iniquité, « *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Église* ».

Abbé Régis de Cacqueray, Le 12 septembre 2011, en la fête du Saint Nom de Marie, anniversaire de la victoire des armées catholiques sur les troupes musulmanes à Vienne le 12 sept. 1683.

EN TOUTE OBJECTIVITE

Bulletin « l'Hermine » - Prieuré Saint-Louis – Hors série octobre 2011.

M. l'Abbé Patrick de LA ROCQUE

Le 1^{er} janvier 2011, à l'issue de la prière publique de l'Angélus, Benoît XVI annonçait sa volonté de célébrer le 25^{ème} anniversaire de la réunion interreligieuse d'Assise en renouvelant le geste posé par Jean-Paul II. A nouveau donc, il convoque à Assise ce 27 octobre, 25 ans jour pour jour après la première réunion de 1986, les représentants de toutes les traditions religieuses du monde afin que ce « pèlerinage » commun permette « de renouveler solennellement l'engagement des croyants de toute religion à vivre leur foi religieuse comme un service de la cause de la paix. »

Quoique réalisée pour la troisième fois (après 1986 et 2002), cette convocation des religions à Assise pour un « moment de prière » ne peut pas ne pas choquer, lorsqu'on se rappelle les condamnations extrêmement fortes portées par Léon XIII puis Pie XI contre ce type de congrès : se solidariser avec les propagateurs de telles praxis, disent ces Papes, « c'est s'éloigner complètement de la religion divinement révélée ».

D'aucuns disent qu'Assise 2011 ne sera pas Assise 1986, car le bon Pape Benoît saura éviter les débordements de la première rencontre. Désormais, plus de Bouddha sur les tabernacles en lieu et place du crucifix, plus de prière animiste aux pieds du Povorello, etc. Pour un peu, le geste ne serait même plus strictement religieux, la rencontre étant davantage d'ordre culturel voire diplomatique. Une troisième voie aurait-elle été trouvée, évitant tout à la fois les excès d'un Jean-Paul II pourtant béatifié et les rigueurs de Pie XI jugées d'un autre temps ? Certes, il est loisible à chacun de se faire sa propre opinion, au risque cependant de se laisser bercer par ses illusions. Et en ces questions sensibles, il est toujours difficile – dans un sens comme dans l'autre – de ne pas se laisser dominer par son émotivité ; ou par les circonstances, tout aussi sensibles ces derniers temps... Reste qu'un jugement serein est nécessaire. Il réclame alors de s'écarter des formes concrètes que prendra ou ne prendra pas cette journée, de se distancier de l'événementiel, en un mot de délaissier les circonstances de l'acte pour commencer par en redécouvrir sa nature même. Car telle est l'aune première à laquelle un acte se doit d'être moralement jugé – et d'Assise il nous faut juger, vu que nous sommes écartelés entre deux papes, l'un organisant ce que l'autre condamne formellement.

Quels sont donc les principes invoqués par Benoît XVI pour rendre compte de son geste, ces principes qui seuls définissent cette journée et en manifestent tous les enjeux ? Benoît XVI en invoque deux. Il y a tout d'abord celui qui seul fonde la convocation interreligieuse : tout acte religieux, de quelque religion que ce soit, fait avancer sur le chemin qui mène à Dieu. Vient ensuite le formel de la prière alors émise : le chemin de la paix n'est autre que celui de la liberté religieuse. Or ces deux principes sont explicitement condamnés par le magistère de l'Église, le premier comme « pervertissant la notion de vraie religion », tandis que le second est qualifié de « délire » par Grégoire XVI. Dès lors, quelles que soient les circonstances qui entoureront cet acte, celles-ci resteront toujours secondaires et par là même impuissantes à rendre bon un acte formellement mauvais.

Peut-être que Bouddha ne sera plus sur l'autel ; peut-être que tous ne prieront pas ensemble mais se trouveront simplement ensemble pour prier ; peut-être, peut-être. Quoi qu'il en soit de ces peut-être, Assise III ne se distinguera pas formellement d'Assise I, car tous deux seront – sans doute de façon différente mais cela devient bien secondaire – l'illustration concrète des mêmes principes, lesquels sont contraires à la foi catholique et désastreux pour l'humanité. En ce sens, qui est l'essentiel, Assise III est à condamner tout aussi fortement qu'Assise I.

POURQUOI BENOÎT XVI RENOUVELLE-T-IL ASSISE ? _____

Seuls deux textes officiels présentent la prochaine réunion d'Assise : l'annonce du Pape à l'occasion de l'Angélus du 1er janvier 2011, puis le communiqué de presse fait par le Saint Siège le 2 avril dernier.

Cela paraît peu aux friands d'événementiel, mais suffit largement à qui entend extraire les principes – deux – qui déterminent la réunion interreligieuse d'Assise.

1^{er} principe : tout homme, par sa religion, est en marche effective vers Dieu

En son message du 1er janvier, Benoît XVI invite « les représentants des traditions religieuses du monde et, idéalement, tous les hommes de bonne volonté », pour qu'ils renouvellent à Assise leur engagement à « vivre leur foi religieuse comme

un service de la cause de la paix » car, dit-il, « *qui est en marche vers Dieu ne peut pas ne pas transmettre la paix.* » Le Pape ne dit pas : « *qui se dit en marche vers Dieu* » mais « *qui est en marche vers Dieu* ». C'est que, pour Benoît XVI, comme déjà pour le décret conciliaire sur la liberté religieuse (décret *Dignitatis humanae*, n°3 § 2 et n°4 § 2), toute démarche religieuse, quelle que soit la « tradition religieuse », est une marche effective vers Dieu, elle atteint Dieu. En un mot, toutes les religions mènent à Dieu, car tout acte religieux est une marche vers Dieu. Seule cette affirmation permet à Benoît XVI d'affirmer que toutes les religions sont bâtisseuses de paix (« *qui est en marche vers Dieu ne peut pas ne pas transmettre la paix.* »), et donc de les inviter à accomplir ensemble une démarche religieuse en octobre prochain.

Le communiqué du Saint Siège en date du 2 avril ne dit pas autre chose : « *Chaque être humain est, au fond, un pèlerin en quête de la vérité et du bien. C'est pourquoi l'homme religieux reste toujours en chemin vers Dieu.* » Autrement dit, le chemin religieux – quelle que soit la religion – est toujours un chemin « vers » Dieu. Parler de vraie et fausse religion est désormais inutile : toutes et chacune permettent à l'homme d'avancer vers Dieu. Puis, à nouveau, est clairement affirmé que c'est « *pour ce motif [que] seront invités à partager le chemin [d'Assise] des représentants des communautés chrétiennes et des principales traditions religieuses...* »

Ce principe est l'unique fondement avancé pour appuyer la convocation interreligieuse d'Assise en octobre prochain.

2^{ème} principe : au principe de la paix, la liberté de conscience

Étant dégagé le fondement de la réunion interreligieuse, reste à savoir quel en sera l'objet : non pas quelle forme concrète prendra la prière – cela est finalement secondaire au vu des enjeux beaucoup plus importants de cette réunion – mais quelle paix le Pape entend y promouvoir.

Réponse est donnée ce même 1^{er} janvier 2011, lorsque le Pape adresse au monde son Message pour la paix, intitulé : « *Liberté religieuse, chemin de paix* ». La paix de Benoît XVI prend sa source dans la reconnaissance universelle de la liberté religieuse pour tous. Quelle est cette liberté religieuse ainsi réclamée ? Elle n'est autre que ce que les Papes appelaient autrefois la liberté de conscience : « *Toute personne doit pouvoir exercer librement le droit de professer et de manifester individuellement ou de manière communautaire, sa religion ou sa foi, aussi bien en public qu'en privé, dans l'enseignement et dans la pratique, dans les publications, dans le culte et dans l'observance des rites. Elle ne devrait pas rencontrer d'obstacles si elle désire, éventuellement, adhérer à une autre religion ou n'en professer aucune* » (n°5).

Demander la paix, c'est donc pour Benoît XVI demander la liberté religieuse pour tous. Symptomatique à cet endroit la phrase par laquelle le Pape clôt l'annonce de la nouvelle réunion d'Assise : « *Puisse la Vierge Marie, Mère du Prince de la Paix, aider chaque personne à renouveler son engagement pour construire un monde toujours plus fraternel où tous soient libres de professer leur religion ou leur foi.* » Une telle supplique dévoile jusqu'au paroxysme le paradoxe de la démarche d'Assise : le Pape en personne invoque la Vierge Marie pour que tous soient libres d'insulter notre Mère du Ciel en niant qui sa virginité, qui sa maternité divine, qui son immaculée conception ; que tous soient encore libres, sous prétexte de religion, de mépriser son divin Fils...

POURQUOI ASSISE 2011 DOIT-IL ÊTRE FERMEMENT CONDAMNÉ ?

La rencontre interreligieuse d'Assise n'a pas à se juger premièrement en fonction des seuls contours concrets que prendra ou non cette réunion (Bouddha remplacera-t-il le crucifix sur l'autel ou non, etc.), mais selon les principes avancés par Benoît XVI pour définir cette journée. Or ces principes réclament d'être catégoriquement rejetés, car incompatibles avec la foi ou la morale catholique.

1 – Seule la religion catholique permet à l'homme d'accéder effectivement à Dieu

Il est de foi que seule la religion catholique est moyen de salut. Il n'y a pas de salut hors de notre Seigneur Jésus-Christ (Act 4, 12), seule porte donnant accès à Dieu (Jn 10, 8-9) ; or l'Église catholique n'est rien d'autre que Jésus-Christ répandu et communiqué, si bien que « *c'est un dogme catholique des plus connus que personne ne peut être sauvé en dehors de l'Église catholique* » (Pie IX, encyclique *Singulari quadam*). Par voie d'opposition, il est donc contraire à la foi d'affirmer *simpliciter* que toutes les religions donnent accès à Dieu.

Mais du dogme « Hors de l'Église point de salut », la nouvelle théologie s'est précisément affranchie. Dans son livre *Le nouveau Peuple de Dieu*, auquel il lui consacre un chapitre (ch. 7), Joseph Ratzinger se réjouit de l'abandon de cette formule car à son sens, l'Église ne peut prétendre posséder l'exclusivité du salut.

Le souci de l'auteur est alors de redonner crédit à une Église qui a osé afficher de telles prétentions pendant un millénaire.

Loin de tels reniements, on doit tenir que le premier principe avancé par Benoît XVI n'est pas compatible avec la foi catholique, et que la réunion interreligieuse d'Assise est une négation pratique du dogme « Hors de l'Église, point de salut ». C'est pourquoi Pie XI, dans son encyclique *Mortalium animos* écrite en 1929 à l'occasion d'une réunion similaire, condamnait précisément le principe avancé pour justifier Assise 2011, et interdisait ensuite de s'associer à de pareilles réunions : « *De telles entreprises ne peuvent, en aucune manière, être approuvées par les catholiques, puisqu'elles s'appuient sur la théorie erronée que les religions sont toutes plus ou moins bonnes et louables, en ce sens que toutes également, bien que de manières différentes, manifestent et signifient le sentiment naturel et inné qui nous porte vers Dieu et nous pousse à reconnaître avec respect sa puissance. En vérité, les partisans de cette théorie s'égarent en pleine erreur [...]. La conclusion est claire : se solidariser des partisans et des propagateurs de pareilles doctrines, c'est s'éloigner complètement de la religion divinement révélée.* »

2 – La liberté de conscience est condamnée par l'Église

Par le fait même qu'elle reconnaît la véracité de sa religion et dénonce le caractère erroné et infructueux des autres, la doctrine catholique ne peut que condamner la liberté religieuse, autrefois appelée liberté de conscience. Elle consiste dans la négation des droits et devoirs naturels à s'opposer à l'erreur, pour réclamer qu'au civil la vérité et l'erreur ne soient plus un critère de discrimination, autrement dit qu'elles soient mises sur pied d'égalité.

Un tel droit a toujours été condamné par les Papes car, ainsi que le souligne Léon XIII, « *il répugne à la raison que le faux et le vrai aient les mêmes droits* » (encyclique *Libertas*). Et le Pape d'expliquer : « *Le vrai, le bien, on a le droit de les propager dans la Cité avec une liberté prudente, afin qu'un plus grand nombre en profite ; mais les doctrines mensongères, peste la plus fatale pour l'esprit ; mais les vices qui corrompent le cœur et les mœurs, il est juste que l'autorité publique emploie sa sollicitude à les réprimer, afin d'empêcher le mal de s'étendre pour la ruine de la société.* »

Agir à l'inverse n'est pas favoriser la paix, tout au contraire. Comment le Ciel pourrait-il octroyer sa Paix à un monde qui accorde aux idoles les mêmes droits qu'à Dieu, autrement dit qui bafoue les droits de Dieu ? Toute l'histoire n'est-elle pas là pour rappeler combien l'oubli et le mépris du vrai Dieu n'entraînent que ruines et châtiments ? Les faits présents, du terrorisme à l'échec de l'intégration sociale, ne disent-ils pas suffisamment que la liberté religieuse est aujourd'hui beaucoup plus semence de guerre que de paix ?

MONSIEUR L'ABBÉ, QU'EN PENSEZ-VOUS ? _____

M. l'Abbé Philippe Brunet

Monsieur l'abbé, en octobre, le Pape se rendra à Assise pour y prier pour la paix avec les autres religions. Qu'en pensez-vous ?

L'Église, par la voix des papes, a toujours exprimé son désaveu pour ce genre de rassemblement œcuménique. Je vous renvoie à l'encyclique *Mortalium animos* de Pie XI notamment. Comme vous vous en doutez, la position de la Fraternité Saint Pie X est claire à ce sujet ! Nous désapprouvons cette réunion. Dans le cas présent, les Supérieurs n'hésitent pas à parler de scandale comme Mgr Lefebvre l'avait dit en 1986 lors de la première réunion d'Assise.

Mais le Pape n'a-t-il pas d'autres intentions que celles de Jean-Paul II à son époque ? En 1986, Benoît XVI, alors Cardinal, n'avait-il pas refusé d'assister à ce rassemblement ?

Sa réaction à l'époque rend d'autant plus étrange son intention de renouveler un tel événement. Soyons honnête, l'absence du Cardinal Ratzinger en 1986, ne passa pas inaperçue et manifestait ostensiblement son opposition à cette réunion. Il est visible aussi que les paroles du Pape en janvier dernier montrent son intention de ne pas renouveler certains abus qui ont été commis en 1986 et qu'il ne veut pas voir réitérés cette année.

Alors pourquoi s'opposer au pèlerinage du Pape à Assise le 27 octobre ?

Le problème vient du fait que Benoît XVI souhaite célébrer un anniversaire, les 25 ans de la première réunion œcuménique d'Assise. Loin de désapprouver, l'annonce de la célébration d'un anniversaire met plutôt à

l'honneur une réalité accomplie plusieurs années auparavant. Ce déplacement du Pape pour fêter un anniversaire, relève plutôt de la confirmation que de l'infirmité. Dans la perception commune, en allant à Assise pour célébrer les 25 ans de la première réunion du genre, Benoît XVI vient confirmer cet esprit canonisé par Jean-Paul II et issu des principes faux du Concile Vatican II. Nous sommes loin d'un désaveu.

Mais reconnaissez Monsieur l'abbé que Benoît XVI ne peut pas réparer le passé aussi radicalement sans provoquer un tremblement de terre !

Tout en saisissant une volonté de mettre un frein aux excès commis à l'époque, il paraît pourtant impossible de rectifier la portée de la première réunion d'Assise sans désavouer totalement ce qui avait été fait au temps de Jean-Paul II. Assise est un fait historique, un événement réel, non un texte académique que l'on peut corriger par quelques notes en bas de page ! La gravité de 1986 exige une réparation publique proportionnée. Atténuer le fait ne suffit pas. Il ne s'agit pas là de satisfaire les grincheux et les critiques, mais de réparer l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ et de son Église, puis redonner aux âmes un signal clair contre la confusion des esprits issue des principes modernistes.

Les fidèles ne sont-ils pas capables de faire la part des choses eux-mêmes ?

Je crois qu'à cet événement s'ajoute une circonstance aggravante, savoir le monde médiatique dans lequel nous vivons. L'image a une importance considérable dans l'esprit de nos contemporains, bien plus que les paroles ou les écrits. Ce que les fidèles retiendront de ce voyage du pape, ce n'est pas les précisions théologiques que le Vatican pourrait apporter pour mesurer le scandale – du reste, qui d'entre nous a lu tout ce que les autorités ont écrit sur le sujet - mais les images du Pape priant avec les fausses religions. Que la réunion d'Assise ait lieu en 1986 ou en 2011, pour le commun des mortels elle est comme un catéchisme en image. Par ses actes, Benoît XVI, comme à son époque Jean-Paul II, laisse entendre que toutes les religions se valent et peuvent procurer la paix. Le danger n'est pas éloigné pour que soit confirmé dans les mentalités ce principe faux que nous entendons souvent et qui consiste à dire que chacun peut se sauver, quelque soit la religion qu'il professe, pourvu qu'il soit sincère. Cela va contre le premier commandement et contre le dogme qui enseigne : « Hors de l'Église, point de salut ». Nous sommes là en plein cœur du scandale contre la Foi, le plus grave qui existe.

Pourtant, ce n'est pas mauvais de prier pour la paix, n'est-ce pas ?

Mgr Fellay écrivait en 2002 : « La raison de notre indignation vient de la confusion, du scandale, du blasphème liés à l'invitation venant du Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, unique médiateur établi entre Dieu et les hommes, adressée à d'autres religions de venir prier à Assise pour obtenir la paix. » (21 janvier 2002). C'est vrai, il est normal que le Pape fasse prier pour la paix. Le problème n'est pas là, mais dans la lésion d'un principe moral qui enseigne que : « la fin ne justifie pas les moyens ». Nous ne pouvons pas utiliser un moyen mauvais même si nous avons une bonne intention. Dans le cas présent, le Pape utilise une réunion œcuménique qui, en elle-même, cause un scandale contre la foi, et ceci afin d'obtenir une fin que seule la religion catholique peut procurer. Au plan civil, l'État doit aider l'Église pour assurer la paix. Au plan religieux, l'Église ne peut pas laisser croire, comme elle le fait à Assise, que les fausses religions apportent la paix autant qu'elle. Au contraire, par ses paroles et ses actions, l'autorité ecclésiastique doit montrer que la véritable paix n'est possible que par le Christ. La paix ne se réalisera entre les hommes qu'à la condition qu'ils se réunissent autour du seul point commun véritablement solide qui unit les hommes, c'est-à-dire la Foi. C'est elle qui conduit à la Charité qui consiste dans le véritable amour pour Dieu et, par Lui, envers le prochain.

Comme nous y invitent les Supérieurs de la Fraternité Saint-Pie X, il reste donc une chose à faire, prier pour que le scandale n'ait pas lieu ou réparer par un esprit de pénitence le mal qui sera fait. Je vous invite spécialement à prier Notre-Dame du Rosaire en ce mois d'octobre et à participer activement à la Croisade engagée dans ce but par Mgr Fellay depuis la Pentecôte. « Par le Rosaire, la Sainte Vierge peut résoudre **tous** les problèmes » (Sœur Lucie de Fatima).

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

N.D. du Férétra
Place saint Roch
TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Chapelle du Sacré-Coeur
24 rue Mahuziès
81100 CASTRES
tél. : 05 63 72 15 66

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 Toulouse
tél. : 05 61 57 32 50